Communauté de Communes

« Loire Semène »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE » DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix-neuf septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Loire - Semène » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire. au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène, sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président,

Nombre de Conseillers

En exercice: 31

Présents: 22

Excusés représentés: 6

Excusés non représentés 13

Absents: 0

Votants: 28

n° 20230919_D_101

Commission: Finances -Mutualisation

Objet : Budget Régie Assainissement : Décision Modificative n°2

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou sous-Préfecture le:

Date de convocation du conseil communautaire : 13 septembre 2023

PRESENTS:

Mme ADJERIOU, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON. Mme TARERIAT, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSE REPRESENTE:

M. HAURY: Pouvoir donné à M. VIAL

M. ARNAUD: Pouvoir donné à Mme JOLIVET

M. BUGNAZET: Pouvoir donné à Mme BONNEFOY Mme VINSON: Pouvoir donné à Mme PRADIER M. BLANCHARD: Pouvoir donné à M. RIVET

Mme BENABDESLAM: Pouvoir donné à Mme VILLEVIEILLE

FXCUSES: Mme TEYSSIER **Mme GOMEZ** Mme JANISSET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 2 du Budget Régie Assainissement dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant :

Un ajustement des dépenses d'investissement avec la création de l'opération n° 143 « Pont de la Séauve - Avenue de la Semène LSS » pour un montant de 55 000 € afin de permettre des travaux de réfection d'assainissement sur le pont, ajustée par une diminution du même montant de l'opération n°140 « Programme Travaux Assainissement 2023 ».

Désignation	Dépenses (1)		Recettes 11	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				A STATE OF THE STA
D-2315-140-912 - PROGRAMNIE TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2023	55 000 €	0€	04	0.6
D-2315-143-912 PONT DE LA SEAUVE - Avenue de la Semène LSS	56	55 000 €	0€	0.6
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	55 000 €	55 000 €	9€	0€
Total INVESTISSEMENT	55 900 €	56 000 €	9€	0.0
Intal Ganeral	Ű.			ĎŒ

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du Budget Régie Assainissement.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les iour, mois et an que dessus.

AR Prefecture

043-244301131-20230919-20230919_D_101-DE

Reçu le 26/09/2023

Le Secrétaile de séance

Francois MARCEAU

Au registre sont les signatures.

MANUAL

Le Président

édéric GIRODET